



*Mémoire présenté dans le cadre de la visite du milieu
archivistique de la région de Lanaudière
par Madame Lise Bissonnette*

Madame Bissonnette, nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue chez nous. Nous vous remercions de votre présence au Centre régional d'archives de Lanaudière.

*Une infrastructure régionale incomparable,
le Centre régional d'archives de Lanaudière*

D'entrée en matière, rappelons que le Centre régional d'archives de Lanaudière est né d'une passion d'un certain nombre de personnes et d'organismes pour les traces de notre histoire que sont les archives historiques. Passion mais aussi préoccupation face à la disparition et à la dispersion de ces éléments du passé collectif, laissés ou que laisseront nos concitoyens pour la compréhension et l'étude des petits et grands moments qui auront marqué notre belle région.

Rappelons encore que le Centre est né dans un contexte compétitif où la plupart des intervenants désirent posséder chacun chez soi, ce lieu régional de conservation, de traitement et de diffusion de nos archives.

*Rappelons de plus que c'est dans cette controverse du choix de localisation que le gouvernement d'alors aura pris la décision d'investir 1 200 000.00 \$ dans un centre qu'il voulait et a dit **régional**, situé à L'Assomption dans des locaux du vieux Collège de l'Assomption.*

Rappelons enfin que cet état de fait qui aura coûté à la fois temps, argent et énergie aura aussi entraîné beaucoup d'incompréhension et de méfiance, et aura au départ grandement fragilisé la survie du Centre d'archives.

Aussi, il y a maintenant cinq ans, le Centre dut procéder à une analyse rigoureuse de son avenir. Il fallait établir ses forces réelles, clarifier sa mission et lui donner les moyens de sa mission. Cinq années plus tard, les défis demeurent les mêmes afin de consolider son futur. Tels seront les points qui seront abordés.

Il est d'abord important de s'arrêter sur les forces du Centre régional d'archives de Lanaudière pour mieux comprendre les actions des dernières années et mieux consolider son avenir.

*Le territoire desservi demeure la principale force du Centre. On y retrouve un patrimoine archivistique fort important et riche d'un passé à préserver. Les acteurs de ce territoire sont des bâtisseurs qui ont laissé des traces parlantes. Ils auront occupé, défriché un territoire et l'auront organisé. S'appuyant sur des valeurs claires, ils les auront vécues dans des réalisations politiques, économiques, éducatives, sociales et environnementales. La sauvegarde de ce patrimoine archivistique devient une très grande force en soi car elle représente ce défi emballant et nécessaire qui a mené, ne l'oublions pas à la création d'un **centre d'archives à caractère régional**.*

*Une deuxième force réside dans l'intérêt continu de chercheurs et des organismes qu'ils ont mis en place. L'histoire en passionne plus d'un et c'est particulièrement vrai chez nous. Les nombreux événements à caractère patrimonial et historique qu'organisent et qu'animent le Centre à partir des archives qui lui sont confiées le prouvent indubitablement. Ces activités où sont mises en valeur nos archives, permettent de rencontrer des milliers de personnes qui se déplacent pour voir, découvrir, réapprendre et se réapproprier leur histoire. Les sociétés et organismes voués à l'histoire regroupent des personnes jalouses de leur passé et de leurs archives. Ce riche intérêt demande à être alimenté, encouragé et dirigé à partir d'un leadership fort et reconnu par tous et particulièrement par **Bibliothèque et Archives nationales du Québec**, pour que ne se reproduisent plus la disparition et la dispersion des preuves documentées des réalisations de ces hommes et de ces femmes qui ont façonné l'histoire. Voilà encore là une force évidente du Centre d'archives.*

Ces dernières années auront permis de réunir une équipe d'archivistes professionnelle à la fois passionnée, compétente, polyvalente et dévouée. À ce personnel dévoué se greffent des bénévoles engagés et combien importants. Voilà une autre force sur laquelle il faut bâtir.

Le lieu physique qu'occupe le Centre dans son environnement patrimonial, ses installations modernes et adaptées à sa mission et ses équipements à la fine pointe de la technologie représentent une force essentielle au bon fonctionnement de cette infrastructure régionale vouée aux archives.

Ces forces si essentielles soient-elles, contiennent aussi des limites à considérer. Leur analyse exige un réel effort d'objectivité car elle touche à des personnes à la fois motivées et passionnées.

La passion de plusieurs pour leurs archives pousse certains d'entre eux à les conserver chez soi, souvent dans de très mauvaises conditions de conservation et de consultation. Même au risque de les endommager ou de les rendre inutilisables, ils les entassent au lieu de les diriger vers des dépôts plus sécuritaires ou plus appropriés à leur état. Il est clair que certains n'acceptent pas que le Centre régional d'archives de Lanaudière ne soit pas dans leur localité ou qui milite en faveur de la création d'un autre centre agréé.

Cet état de fait met en péril l'existence même de certaines archives, suscite le repli sur soi de certains organismes importants qui risquent l'étouffement. Cette réalité laisse toutefois transparaître une force réelle, soit la passion de tous, et inconditionnelle envers leur patrimoine archivistique et leur histoire. Elle traduit aussi l'urgence pour le Centre d'assumer rapidement, en tout respect et avec minutie un leadership régional efficace conscient de la capacité et du rythme de cheminement de chacun et reconnu et soutenu par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. C'est fort de cette conviction, que le Centre a poursuivi son analyse pour mieux cibler sa mission et mieux identifier les moyens de sa mission.

Dans un premier temps, il faut comprendre que le Centre d'archives est en soi un moyen et non une fin. Ce qui est d'abord important, ce sont les archives et non le Centre. Notre première préoccupation doit donc viser à identifier les archives, situer où elles se cachent, qui les possèdent, identifier le niveau de danger dans lequel elles pourraient se trouver et les sécuriser au besoin. Il est urgent d'agir afin de les protéger des risques de feu ou d'inondation et de la possibilité de dispersion ou de perte suite au décès d'un détenteur. Il est urgent de définir l'organisme qui dans sa mission, peut et doit intervenir, favoriser la sauvegarde, l'acquisition, le traitement, l'accessibilité et ce, dans le respect des règles reconnues en archivistique. Il est enfin urgent d'établir les règles de collaboration entre les organismes qui s'intéressent de près ou de loin au patrimoine et à l'histoire et aux pièces du passé qui en témoignent.

Dans une première démarche de sensibilisation face à ce défi, le Centre d'archives aura suscité de la méfiance et un certain rejet. Certains véhiculaient que l'objectif non avoué du Centre d'archives était de s'accaparer l'ensemble des archives de la région. Au fil de nos interventions toutefois, nos actions ont été comprises et la confiance s'est peu à peu installée. Cependant, cette confiance demeure fragile et dans ce contexte l'ouverture affichée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le plus souvent par abstention, face à la création de nouveau Centre agréé d'archives dans la région ne favorise pas bien au contraire la régionalisation de nos actions.

Pour le Centre régional d'archives de Lanaudière, cet état de fait a toutefois l'avantage d'obliger à poursuivre l'analyse, d'ajuster les stratégies et d'y mettre le temps. Ainsi, les dirigeants et le personnel ont éprouvé le besoin de valider leur compréhension de la mission du Centre et se sont donnés le vouloir ferme de l'assumer. Pour le Centre, la priorité ce sont les archives.

La notion de sauvegarde, d'acquisition, de traitement, de conservation et d'accès aux archives pour tous demeure prioritaire, fondamentale et interpelle en priorité le Centre. C'est face à ces priorités qu'il doit assumer son leadership régional.

Ainsi donc, le Centre d'archives doit-il acquérir ou supporter l'acquisition ? Doit-il traiter ou supporter le traitement ? Doit-il conserver ou supporter la conservation ? Doit-il assurer son leadership en suppléant aux difficultés des partenaires qui souhaitent conserver chez eux leurs archives ? Doit-il devenir l'organisme régional qui s'assure que chacun respecte les règles de l'art en matière de traitement d'archives ? Doit-il devenir le guichet de services pour les demandeurs de consultation, les orienter vers les conservateurs d'archives dans la région et tenir à jour pour ce faire la base de données régionale. Doit-il être l'organisme régional qui s'assure que lorsque requis, les partenaires participent aux activités de diffusion et de mise en valeur de notre patrimoine archivistique.

Le Centre régional d'archives de Lanaudière est non seulement ouvert à ce questionnement, mais il agit pour le susciter. Il en fait une priorité. Il maintient les liens pour le rendre possible. Dans cet esprit, il participe à la Table de concertation des archives privées de Lanaudière (TCAPLAN) et accepte d'y assumer un leadership prudent mais efficace. Il rencontre les responsables de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour mieux cheminer en ce sens avec eux. Il favorise des rencontres dans ses locaux par l'accueil de la Société d'histoire de la MRC L'Assomption, par la mise en place en collaboration d'un Centre de documentation. Il rassemble par sa participation et à la mise en place de circuits patrimoniaux et d'événements à caractère historique dans les villes de la région. Il anime et organise des expositions dans ses locaux, chez des partenaires, etc. Il assure du perfectionnement tant pour la conservation des archives que pour la mise en place de systèmes de gestion et de suivi. Il reçoit dans ses locaux de multiples chercheurs dans le cadre de leur recherche historique, généalogique, architecturale, etc. Il peut être fier à court terme de toutes ces réalisations mais le Centre régional d'archives de Lanaudière doit maintenant non seulement rassembler, discuter et réaliser, mais il doit réussir en collaboration à mieux définir son leadership, le faire reconnaître et l'exercer. Nos archives régionales l'exigent.

Fier de cette mission qui se précise et qui doit devenir mieux partagée et comprise dans le temps, le Centre fait face à un autre important défi, soit de se donner les moyens de sa mission.

D'entrée de jeu, le Centre refuse d'appuyer son équilibre financier uniquement sur les subventions. Certes, l'agrément assure au départ une certaine entrée de fonds. Toutefois, le défi du loyer, des assurances, de la stabilité et la qualité du personnel par un salaire raisonnable, la mise à jour de ses équipements, la consultation gratuite, les frais de gestion, de paperasse, de conservation et quoi encore, voilà des coûts à la fois majeurs, récurrents et grandissants. Par son action, sa participation, le Centre acquiert des fonds à un rythme constant, répond à des demandes grandissantes de collaboration, doit traiter ses fonds. Ceci cause une pression constante sur les budgets. Tels sont les coûts d'une notoriété qui va en s'accéléralant.

Ce défi de l'autonomie financière fut donc un élément important de nos recherches. D'abord les dirigeants du Centre ont voulu identifier les forces vives de la profession d'archiviste et voir comment les rentabiliser.

Un archiviste est un spécialiste du document. Il est donc habile pour mettre en place des systèmes de classement, bâtir des calendriers de conservation et les gérer. Il peut former dans ces domaines afin de s'assurer que dès sa création le document sera pris en charge de façon adéquate. Fort de ce constat, le Centre se devait donc d'identifier les organismes qui doivent gérer leurs archives et qui auraient avantage à recourir à son expertise pour répondre à leurs besoins.

Nos premières actions de sollicitation se sont portées vers les organismes publics et privés qui devaient se découvrir une responsabilité dans le devenir du Centre. Il fallait faire comprendre que le Centre est une infrastructure régionale majeure qui joue un rôle important dans la conservation de leurs archives et leur mise en valeur. Il fallait leur faire comprendre le rôle que peut jouer le Centre dans leurs activités à caractère patrimonial et historique.

Il fallait leur faire comprendre encore que nos professionnels pouvaient assumer un rôle important dans la gestion et le classement de leurs archives et les aider à respecter la loi quant à leur gestion. Il fallait encore leur faire découvrir et les convaincre que le Centre pouvait assurer ces services avec grande qualité et à des coûts compétitifs. Il fallait encore leur faire voir qu'en recourant ainsi à ses services, ils collaboraient à lui donner les moyens de sa mission.

Fort de ces orientations claires quant à la mission et aux moyens de la mission, le Centre aura réalisé son plan d'action qu'il avait voulu le plus rigoureux possible. De plus, il se condamnait à réussir. Les rapports soumis lors des assemblées générales annuelles de la Corporation du Centre Régional d'archives de Lanaudière auront bien explicité le chemin accompli.

Ce plan d'action aura permis entre autre et aussi de définir, de réaliser et d'enrichir notre mission des archives sonores, immatérielles. Ainsi, la musique et le chant traditionnel ont maintenant leur place au Centre. Nous sommes actuellement à aménager un espace d'écoute et d'enregistrement et avons acquis des équipements de conservation dans le cadre d'un projet avec le Centre régional d'animation du patrimoine oral. Ce projet, le premier du genre à voir le jour dans un centre agréé en est à ses balbutiements mais nous rêvons déjà avec votre appui, au développement d'un modèle Lanaudois dans ce secteur, exportable dans toutes les régions du Québec. Nous souhaiterions aussi avoir l'appui de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour encourager le dépositaire des archives religieuses, des fabriques et des églises qui ferment, à déposer leurs documents précieux vers le Centre. De la même façon Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans une campagne de promotion pourrait encourager les institutions et particuliers à enrichir aussi les banques d'archives iconographiques de grand intérêt des Centres d'archives.

Maintenant, le Centre passe à l'heure de la consolidation. Son principal défi sera de valider sa mission et sa régionalisation avec l'ensemble des partenaires Lanaudois et de s'assurer que cette vision est partagée par tous. Il est donc venu prioritaire de convier à une même table, tous les partenaires régionaux concernés par les archives. Il faudra en priorité identifier un responsable de cette concertation dont le leadership informel devra être reconnu et accepté des partenaires même si celui-ci était voulu dès la création du Centre. Le centre qui s'est donné une structure organisationnelle forte et des moyens de la maintenir est en mesure d'assurer et d'assumer ce leadership. Pour cela toutefois, l'appui de Bibliothèque et Archives nationales du Québec est essentiel. Le centre a l'obligation de réussite parce qu'aucun autre organisme n'a cette capacité de suppléer à la responsabilité régionale qui lui incombe de facto.

Il est important de bien définir et encadrer cette démarche de concertation et même de l'ouvrir au supra régional. Elle devra d'abord clairement identifier le défi du respect, de la survie, de la conservation et de l'accessibilité des archives. Cette concertation devra permettre le partage et la validation de la mission de chacun des organismes partenaires. De cela, devra naître une meilleure gestion de nos archives et un respect partagé entre partenaires.

C'est dans cet esprit que le Centre d'archives espère que Bibliothèque et Archives nationales du Québec assume ce rôle de rassembleur. Il souhaite qu'elle réussisse une approche qui suscitera la confiance entre les partenaires régionaux détenteurs d'archives privées. L'identification de ces partenaires devra être la première démarche dans la concertation.

Le centre d'archives fait face aussi à quatre importants défis à court terme. Sa notoriété grandissante et son ouverture toujours plus grande à la région font que l'acquisition de fonds se fait d'une façon continue. Les demandes de participation à la mise en place d'événements à caractères patrimoniaux qui lui permettent de mettre en valeur ses archives, créent une pression importante tant sur la production que sur les budgets. Le premier défi à court terme réside dans l'urgence d'accélérer le traitement de nos fonds. À ce défi s'en ajoute un deuxième soit de répondre à la demande de formation. Des organismes publics et privés souhaitent un support en formation et des suivis pour favoriser la gestion et le traitement de leurs archives. Un autre défi consiste à élaborer des projets d'ententes et des conditions de support qui respectent à la fois les partenaires mais aussi l'accessibilité et l'avenir des archives détenues par les partenaires ainsi supportés. Et enfin le maintien de l'équilibre budgétaire dans ce contexte où les sollicitations exigeront du nouveau personnel, demeure le grand défi de la consolidation.

Le Centre régional d'archives de Lanaudière assure d'excellents services de numérisation, de gestion documentaire, d'élaboration de calendrier de conservation, de formation en gestion documentaire et de mise en place de système de classement. Il aura responsabilisé, villes, organismes d'enseignement publics et privés etc. qui ont supporté le Centre en lui confiant des mandats. Il devra cependant faire plus pour convaincre une clientèle additionnelle. Il compte d'ailleurs sur le support de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en ce sens. Les organismes ont le devoir de bâtir et faire approuver leur calendrier de conservation et de le gérer. Les entreprises devraient d'ailleurs se voir rappeler avec plus de fermeté leur obligation de résultat sur ce point et le Centre d'archives peut être la référence privilégiée de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Le centre d'archives a été créé à grand frais par les pouvoirs publics, alors il est essentiel pour sa survie que l'appui provienne aussi et surtout des instances gouvernementales comme Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ceux-là même qui ont participé à sa création.

Comme mentionné plus avant, le Centre d'archives ne vise absolument pas à assurer son équilibre budgétaire uniquement sur des subventions gouvernementales, l'appui demandé est un appui moral mais aussi tangible de référence aux organismes qui ont l'obligation de respecter la loi sur les archives et autres lois sous la responsabilité de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. La recette appliquée pour rentabiliser le travail de ses archivistes porte ses fruits, mais il ne faut pas perdre de vue dans cette recherche incessante de financement autonome, notre mission.

Le Centre d'archives compte de plus sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour favoriser le regroupement d'organismes au lieu d'en créer d'autres et ainsi risquer de créer la compétition qui mettrait en péril l'avenir des centres agréés actuels. Augmenter le nombre de centres agréés ferait en sorte de fragiliser son financement autonome et diminuer l'aide financière accordée aux agréés et mettrait ainsi en péril leur survie. Ne pas multiplier les agréés mais contribuer à faire en sorte que ceux qui existent puissent continuer à fonctionner. De l'aveu même de la Sous-ministre et de la Conservatrice, les agréés sont en situation chronique de sous-financement.

Même si nous ne voulons pas appuyer notre avenir sur les deniers publics, nous croyons qu'il serait sage et raisonnable de revenir à un financement annuel de 50,000\$, montant accordé dans les premières années et qui a été réduit à 30,000\$. De la même façon, différents programmes d'aide existant pourrait être bonifiés comme le programme d'aide au traitement et culture à l'école etc.

Ainsi, ce sont des solutions innovatrices et à long terme auxquelles il faut réfléchir pour ne pas que ce remarquable investissement dans le savoir devienne un échec. La volonté de créer un centre régional d'archives était appuyée sur une réalité bien évidente de financement, de faisabilité et de viabilité. Cette réalité n'a pas changé, alors trouvons ensemble des façons nouvelles de satisfaire à la demande parfois justifiée d'agrément en favorisant par exemple, la création de pôles locaux satellites sous la juridiction et la direction conjointe d'un centre régional qui a une structure organisationnelle et des compétences capable de l'assumer ou encore le regroupement de centre d'archives régionaux à créer sous une même administration et direction générale.

En conclusion, permettez-nous de rappeler que depuis cinq ans, le Centre d'archives a pris le virage de l'équilibre budgétaire pour réaliser sa mission. Il a approfondi cette mission et l'a assumée avec ténacité. Il a ainsi fait grandir sa notoriété et les exigences que cela suscite. Toutefois, sa consolidation doit passer par la concertation transparente et ouverte entre partenaires qui se préoccupent des archives régionales. Bibliothèque et Archives nationales du Québec doit assumer un rôle important en tant qu'organisme répondant des archives au Québec. Car ne l'oublions pas, ce sont des archives de la grande région de Lanaudière dont nous parlons et d'un Centre régional qui fut créer pour répondre aux besoins des archives de toute la région de Lanaudière.

*Denis Pepin
Directeur général*